



efrei

PARIS PANTHÉON-ASSAS UNIVERSITÉ



LIVRET D'ACCUEIL VAE CANDIDAT



L'article L. 6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences.





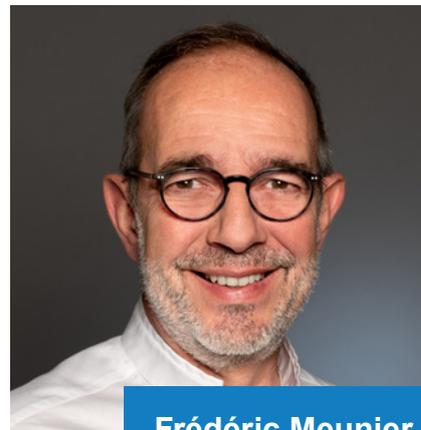
Sommaire

1 Présentation de l'Efrei	3	9 Etapes	15
2 C'est quoi la VAE	7	10 Recevabilité	16
3 Comment ça marche	7	11 Accompagnement	16
4 Nom des référents pédagogiques	8	12 Jury, comment ça fonctionne?	17
5 Organigramme VAE	9	13 Règlement intérieur	18
6 Commission de recevabilité	10	14 Plan du site physique	19
7 Présentation Reflx VAE	11	Infos pratiques	25
8 Les aménagements spécifiques déployés à l'Efrei et disponibles immédiatement pour déploiement	13		

Présentation de l'Efrei

Créée en 1936, l'Efrei est un établissement d'enseignement supérieur technique privé sous contrat avec le ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

L'Efrei est une école d'ingénieurs et des experts du numérique, association privée basée à Villejuif (94) et sur Bordeaux, exerçant sur 5 campus dernière génération.



Frédéric Meunier,
directeur général



ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR PRIVÉ
D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
LOI DU 22.07.2013

L'Efrei est une grande école indépendante, associative et labélisée EESPIG depuis 2015. Elle revendique ce statut particulier d'établissement indépendant, non lucratif, concourant à une mission de service public. Le seul profit recherché est celui des étudiants/ bénéficiaires de ses parcours certifiants pour la construction de leur avenir professionnel. Ce statut permet à l'Efrei aujourd'hui en tant que certificateur, de déployer et mettre en œuvre ses certifications professionnelles en mettant à la disposition de l'ensemble de ses parties prenantes les meilleurs moyens financiers, humains, techniques, pédagogiques, relationnels et logistiques pour garantir la réussite de chacun dans son parcours et l'obtention de la certification professionnelle.



L'Efrei a reçu sa première habilitation à délivrer le diplôme d'ingénieur Efrei en 1957 par la Cti, Commission des titres d'ingénieurs, et bénéficie actuellement de l'habilitation au plus haut niveau : renouvelable tous les 5 ans.

Le renouvellement de la dernière habilitation a eu lieu en juin 2019 (Décision n°2019/05-01, approuvée en séance plénière le 12 juin 2019).

Cette habilitation favorise pour la mise en œuvre des certifications professionnelles :

- La garantie de qualité et conformité aux standards nationaux et internationaux, l'amélioration continue et l'innovation pédagogique ;
- La qualité des Ressources et de l'encadrement ;
- Le sérieux de la démarche « Insertion professionnelle et partenariats avec le monde professionnel » ;
- Le développement de l'attractivité pour les étudiants et les employeurs.



Afin de participer pleinement au développement de l'enseignement supérieur en Île-de-France, Efrei Paris a fait le choix de participer à la création de l'EPEX, établissement public expérimental, Paris-Panthéon-Assas Université, qui allie des acteurs public-privé de l'enseignement supérieur. L'ambition de ce nouvel acteur de l'enseignement supérieur est d'accompagner et de soutenir les transformations du monde contemporain. L'Efrei a rejoint l'université Paris-Panthéon-Assas Université en tant qu'établissement composante, aux côtés de l'ISIT, du CFJ et de l'école W. Ce rapprochement unique entre les secteurs public et privé, fondé sur des expertises fortes et complémentaires, permet de couvrir toutes les thématiques phares du monde contemporain, telles que l'éthique, le droit et la justice, la digitalisation ou encore les nouvelles économies.

Cet établissement public expérimental totalise aujourd'hui 23 000 étudiants, 3 000 enseignants, 23 centres de recherche dont 2 UMR, 25 sites, 340 formations, 360 associations étudiants et 600 accords d'échange internationaux. Les équipes de l'Efrei participent activement aux différentes instances de gouvernance de l'EPEX.



ASSAS ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES
Pôle interdisciplinaire pour des transitions soutenables

L'Efrei Research Lab, le laboratoire de recherche de l'Efrei, composé d'une vingtaine d'enseignants-chercheurs en informatique, électronique et numérique ainsi que d'une vingtaine de doctorants, fait partie du Pôle Assas Études Environnementales (A2E). Ce dernier a été créé en 2021 à l'initiative de la Présidence par une équipe de chercheurs partageant un intérêt scientifique pour l'environnement. Il a reçu le soutien financier de la fondation Panthéon-Assas. Ses raisons d'être sont : « Extrait de la page : Assas Études Environnementales (A2E) | Université Paris-Panthéon-Assas (assas-universite.fr) »

- « A2E répond à des attentes fortes pour dépasser les prises de consciences sur la nécessité d'agir pour protéger notre environnement » ;
- A2E est interdisciplinaire ;
- A2E est universitaire ;
- A2E rassemble les étudiants et chercheurs de l'ensemble des établissements de l'EPEX ;
- A2E est une méta-organisation. »

Un dispositif sérieux et ambitieux au profit de nos certifications professionnelles, leurs mises en œuvre et leur valorisation sur le marché de l'emploi.

L'Efrei fait partie de la conférence des grandes écoles. Cette dernière se définit comme « un cercle de réflexion (*think tank*), qui valorise l'expertise collective de ses membres et le rôle des Grandes écoles dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche ». En tant que certificateur, l'Efrei participe et bénéficie ainsi des synthèses, études et enquêtes qui font référence au plan national : enquête annuelle sur l'insertion des jeunes diplômés, baromètre de l'ouverture sociale, ouverture internationale des Grandes écoles, livre blanc sur l'entrepreneuriat, la pédagogie... Des moyens favorables aux bénéficiaires de nos certifications et de nos diplômés.



CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES

L'Efrei et son laboratoire de recherche sont tous les deux, et indépendamment, évalués périodiquement par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, le Hcéres.

Le Hcéres est une autorité publique indépendante française qui utilise une méthodologie éprouvée s'inspirant des meilleures pratiques internationales. Par ses analyses, ses évaluations, et ses recommandations, le Hcéres accompagne, conseille et soutient la démarche d'amélioration continue de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. Il vise à l'excellence, et participe ainsi au rayonnement en France et à l'étranger des formations du supérieur et de la recherche et par conséquent contribue à donner une véritable valeur et lisibilité de nos certifications professionnelles.



Les labels et certifications

Qualiopi
processus certifié

REPUBLICQUE FRANÇAISE

L'article L.6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences

Exemptée de la certification Qualiopi en tant qu'établissement accrédité par le Hcéres et la Cti, L'Efrei a souhaité se soumettre à l'exercice préparatoire à l'audit Qualiopi ensuite au passage de cette certification pour garantir la conformité de ses processus et pratiques. Par démarche dérogatoire auprès de Proneo, l'Efrei a réalisé ses audits en 2022 sur ses formations continues en un premier temps, sur l'ensemble de ses certifications professionnelles en un second temps et enfin un audit à blanc de la VAE pour garantir la prise en compte de la nouvelle réforme et le respect des exigences de France compétences entre autres sur cette voie d'acquisition de la certification.



L'Efrei est certifiée ISO 9001/2015 depuis 2013, un système management par la Qualité qui a su mettre la qualité de la certification professionnelle, sa mise en œuvre, audit et contrôle au cœur de la démarche « Qualité », jugée mature, structurée et performante lors de son dernier audit de renouvellement réalisé en 2023.

Les labels



Label EUR-ACE

L'Efrei a reçu l'habilitation EUR-ACE pour 2019-2024. EUR-ACE est le label de qualité européen délivrée aux grandes écoles d'ingénieurs pour les 1^{er} et 2^e cycles (L et M).



Certified Ethical Hacker – EC-Council

Reconnue mondialement par les professionnels de la sécurité informatique et du fait de son avancée en hacking éthique, la certification CEH a été créée en 2003 par EC-Council, et est la référence en matière de sécurité de l'information.

L'Efrei en quelques chiffres

L'Efrei, c'est...



88 ans
d'histoire



2 campus



120 000
heures



22 000
personnes



5 700
étudiants



15 000
alumni



380
Enseignants, chercheurs
& permanents



650
intervenants extérieurs



2 000
entreprises partenaires
dont **380** membres privilégiés
et **33** parrains de programme

2 C'est quoi la VAE

L'Efrei est engagée dans la démarche VAE, elle communique sur cette voie d'acquisition sur l'ensemble des titres en respectant les exigences légales et les exigences Qualiopi.

Site internet Efrei : <https://www.efrei.fr/validation-des-acquis-de-lexperience/>

Dans l'attente de l'actualisation du site internet de France VA dans lequel n'apparaissent pas encore les titres de l'Efrei, nous avons mandaté le cabinet Refix VAE pour la mise en place de cette voie d'accès, l'accompagnement au livret 1, la recevabilité ainsi que le livret 2 si nécessaire. Il est à souligner que les Experts de l'Efrei prennent en charge l'accompagnement du candidat également.

La VAE, son déploiement, l'étude de sa veille et les modalités de son développement sont des thèmes soumis et abordés aux :

- Conseils de perfectionnement ;
- Conseils des pairs ;

- Conseil technique et scientifique ;
- Conseil des branches ;

Et

- Copil Veilles.

Le conseil de perfectionnement et le conseil des pairs estiment aujourd'hui que le nombre de demandes VAE est très faible pour l'accès aux métiers visés par la voie de la VAE au sein des entreprises mais encouragent le développement de l'acquisition des certifications par cette voie d'accès.

Dans sa démarche « Qualité de la certification », ce malgré le fait que l'Efrei soit exemptée du Qualiopi, nous avons fait auditer tout le processus VAE de l'Efrei par M. Manuel VERDIER, auditeur tierce partie ISO et Qualiopi

3 Comment ça marche

Le processus VAE Efrei

Accueil et information du candidat

Tout candidat intéressé par une démarche de VAE est informé par le référent VAE sur la démarche, sur l'accès aux titres et/ou à ses blocs de compétences dont l'école est identifiée comme établissement certificateur, ainsi que sur les certifications professionnelles et leurs conditions de validation.

L'ensemble des informations et processus à suivre sont accessibles via les liens :

<https://exed.efrei.fr/validation-des-acquis-de-lexperience/>

<https://www.efrei.fr/validation-des-acquis-de-lexperience/>



4 Nom des référents pédagogiques

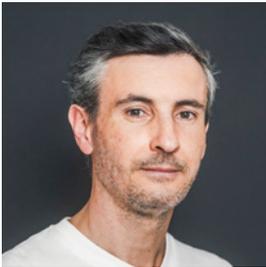
Premiers contacts



M^{me} Emile Forgemoux
Assistante suivi pédagogique
emilie.forgemoux@efrei.fr



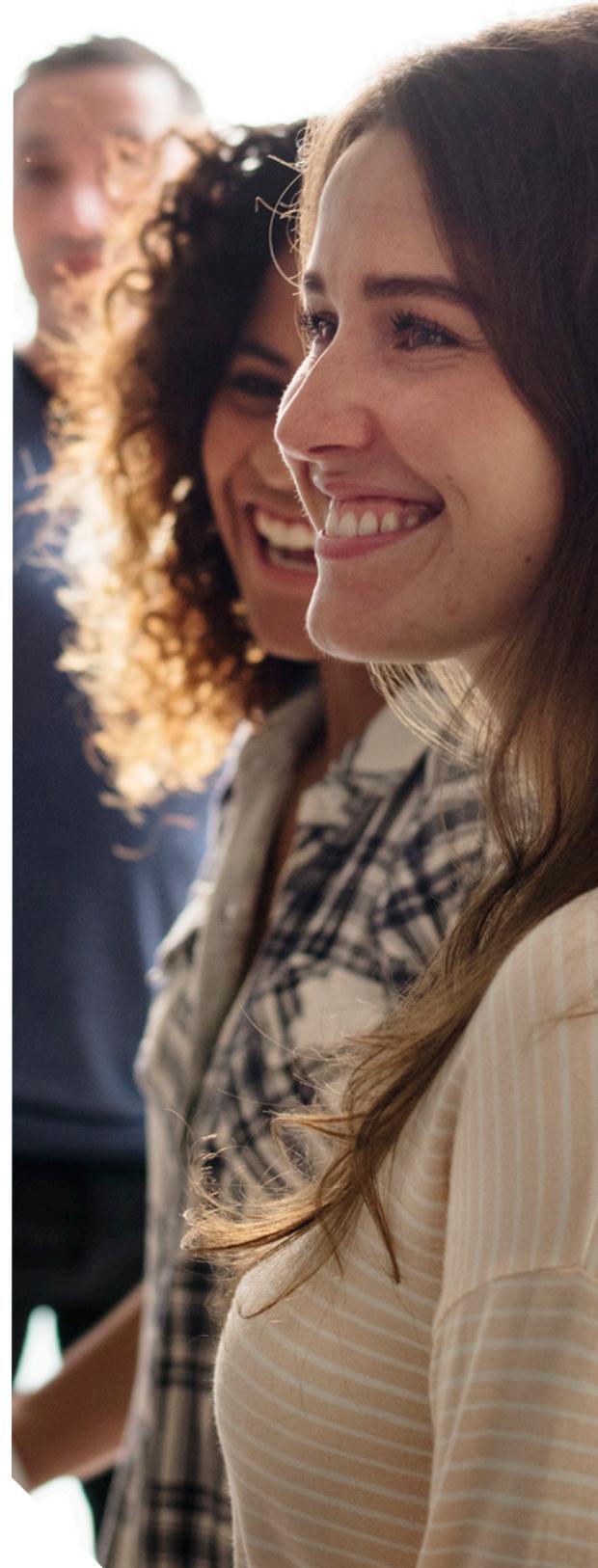
M. Xavier Lagrange
Responsable executive education
xavier.lagrange@efrei.fr



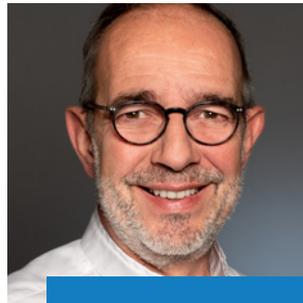
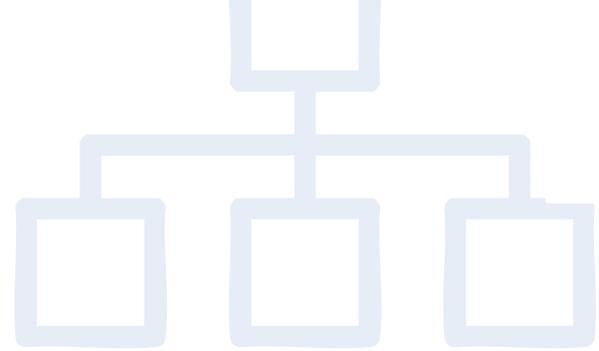
M. Franck Coelho
Expert certifications
France compétences
franck.coelho@efrei.fr



M^{me} Mong Diep LÊ
Cheffe de projet
transformation et prospective
mong-diep.le@efrei.fr



Organigramme VAE



Frédéric MEUNIER,
directeur général

Direction Transformation & Prospective



M. Franck COELHO
Expert certifications
France compétences



M^{me} Mong Diep LÊ
Cheffe de projet
transformation et
prospective

Direction de la Formation



M. Max AGUEH
Expert métier



M. Jean-Charles HUET
Expert métier



M. Daniel LEMOINE
Expert métier



M. Salim NAHLE
Expert métier

Direction Recherche & Valorisation



Stéphanie LIBESKIND,
responsable
RSE



Charlie DUPIC,
référente
Social &
Handicap

6

Commission de recevabilité



Composition de la commission de recevabilité VAE



M. Max AGUEH
Expert métier



M. Franck Coelho
Président commission
recevabilité des candidatures
VAE



M. Salim NAHLE
Expert métier



M. Jean-Charles HUET
Expert métier



M. Daniel LEMOINE
Expert métier





7 Présentation Reflx VAE

Reflx, en quelques données...

REFLX c'est un réseau national proposant des bilans de compétences, de la validation des acquis de l'expérience (VAE), des parcours d'AFEST (Action de Formation en Situation de Travail).



1

réseau national



+70

bureaux sur tout le territoire



24

certifications confiées pour la VAE

reflx

Nos Partenaires : notre force, votre réussite

Pour nous, la formation est bien plus qu'un idéal ; c'est une réalité palpable, conçue pour répondre aux besoins concrets des entreprises, des particuliers et des territoires.

En apprendre davantage →

ingetis.



AD
EDUCATION



MediaSchool

Digiforma



N° 2023/105322.1

AFNOR Certification certifie que l'organisme :
AFNOR Certification certifies that the company:

COMPETENTIS SASU

N° de déclaration d'activité : 76311220731

pour les activités suivantes :
for the following activities:

RÉALISATION DE PRESTATIONS DE :

- ACTIONS DE FORMATION
- BILANS DE COMPETENCES
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

sur le(s) site(s) suivant(s) :
on the following location(s):

13 PORT SAINT-ETIENNE FR - 31000 TOULOUSE

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

- Le décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
- le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail
- l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail
- l'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs
- le décret n°2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle
- le programme de certification AFNOR Certification - CERTI A 1814

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2023-07-04

Jusqu'au
Until

2026-07-03



Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.
This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probatory value.

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification



Flashez ce QR
Code pour vérifier la
validité du certificat

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la certification de l'organisme.
The electronic certificate only, available at www.afnor.org, attests in real-time that the company is certified.
Accréditation COFRAC n° 5-0030, Certification de Produits et Services, Portée disponible sur www.cofrac.fr.
COFRAC accreditation n° 5-0030, Products and Services Certification, Scope available on www.cofrac.fr.

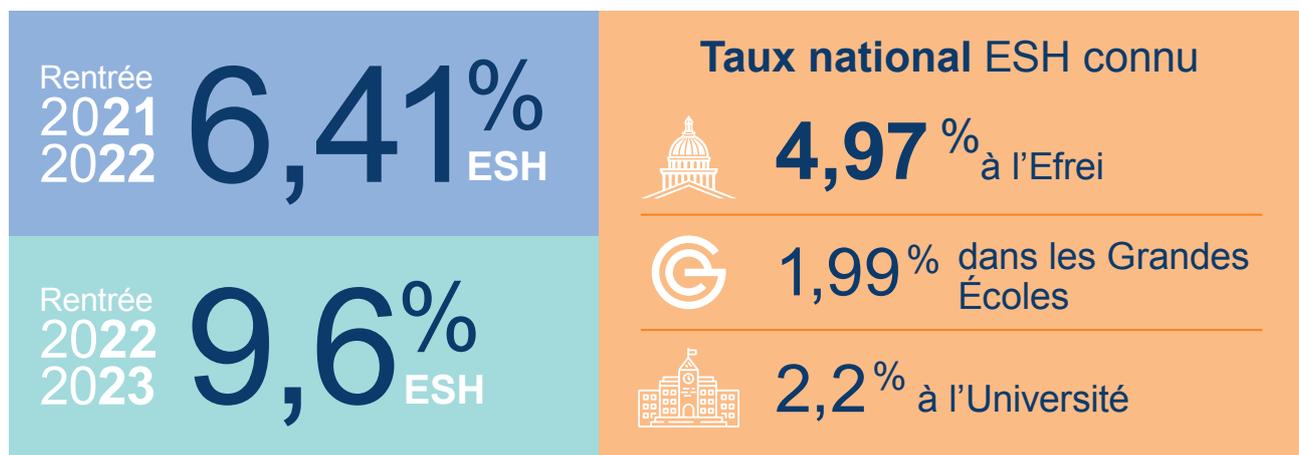
AFNOR Certification est une marque déposée. AFNOR Certification is a registered trademark. CERTI F 1815.3 07/2020

Les aménagements spécifiques déployés à l'Efrei et disponibles immédiatement pour déploiement

Pour les étudiants ayant des besoins spécifiques, les demandes d'aménagement sont encouragées dès la candidature de l'étudiant. Des compensations humaines et techniques seront proposées par l'Efrei en gardant en tête les objectifs suivants :

- Instaurer les conditions d'égalité des chances pour l'étudiant en situation du handicap grâce auxquelles il doit avoir les mêmes capacités de réussite qu'un étudiant(e) ordinaire ;
- Instaurer un climat bienveillant : les aménagements et compensations devront être comprises par toutes et tous.

Quelques chiffres clés



Types de handicap qui touchent les ESH

en troubles
du langage



en maladies
invalidantes



en troubles
psychologiques



en handicap
moteurs



Exemples de mesure proposées par l'Efrei aujourd'hui

Tiers-temps épreuves écrites.

Tiers-temps préparation épreuves orales.

Tiers-temps passation épreuves orales.

Utilisation de l'ordinateur pour les compositions écrites.

Non pénalisation de l'orthographe, grammaire, conjugaison, syntaxe.

Autorisation de pause / se lever durant un examen avec accompagnement d'un surveillant si disponible ; sans temps de récupération.

Choix de la position dans la salle de classe ou salle aménagement examen.

Port d'un couvre-chef en intérieur.

Accompagnement par un chien d'assistance.

Secrétaire d'examen lecteur-scripteur (hors contrôle continu).

Reformulation des consignes d'examen par un tiers.

Utilisation et prise en charge d'un correcteur d'orthographe.

Port d'un dispositif réducteur de bruit pendant la session d'évaluation si nécessaire.

Fourniture du sujet d'examen/question du jury en version numérique.

Évaluation dans une salle seule.

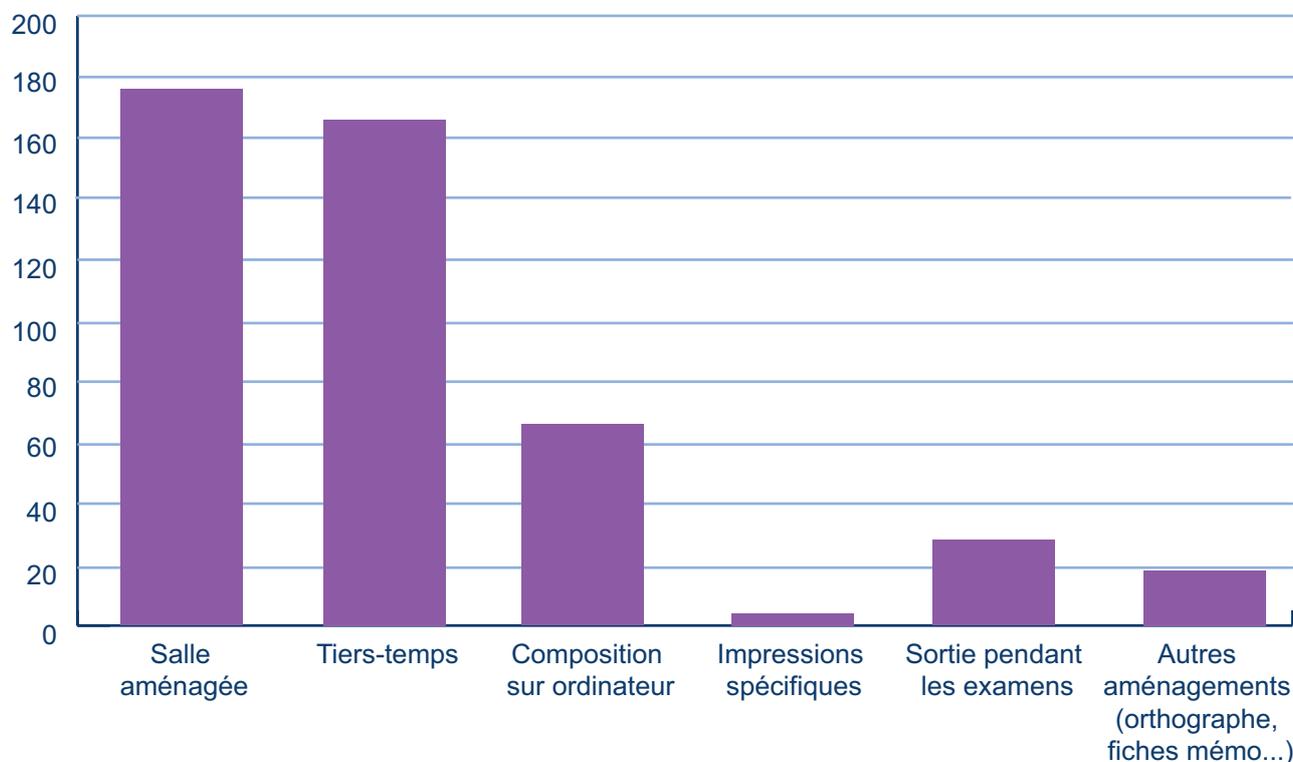
Port de lunettes de soleil en intérieur.

Dispense d'évaluation de groupe si nécessaire.

Traduction des documents en braille.

Quels aménagements demandés et accordés aujourd'hui lors des examens

Types d'aménagements



63

ESH bénéficiant d'autorisation d'absences répétées



9

Etapes

Réaliser
le dossier
de recevabilité
reflx



Suivre le parcours
du candidat
reflx **efrei**
PARIS PANTHÉON-SSIAS UNIVERSITÉ



Réaliser le parcours
d'accompagnement
du candidat

reflx **efrei**
PARIS PANTHÉON-SSIAS UNIVERSITÉ



Envoyer le dossier
de faisabilité au
certificateur

reflx

Gérer l'aspect
financier

efrei
PARIS PANTHÉON-SSIAS UNIVERSITÉ



Prise de
rendez-vous
du jury

efrei
PARIS PANTHÉON-SSIAS UNIVERSITÉ



Rendez-vous
post jury

efrei
PARIS PANTHÉON-SSIAS UNIVERSITÉ



10 Recevabilité

La loi du 21 décembre 2022 instaure un accès universel à la VAE. Toute personne, et non plus les seules personnes engagées dans la vie active, pourront bénéficier du dispositif. Le dispositif est ouvert à toute expérience permettant l'acquisition de compétences directement liées à la certification visée. Les périodes de mise en situation en milieu professionnel sont prises en compte dans la durée d'expérience.

Le candidat à la VAE devra déposer candidature sur le site France VAE (vae.gouv.fr) et réaliser son premier RDV avec un AAP si l'opte pour cette possibilité.

En attendant l'actualisation du site France VAE, le candidat peut solliciter le référent VAE de l'Efrei depuis le site internet. Il sera dès lors accompagné par le cabinet Reflx VAE, un accompagnateur de parcours de son choix ou les 2 s'ils le souhaitent.



11 Accompagnement

L'Efrei a fait le choix de ne pas être AAP mais uniquement établissement certificateur.

L'AAP intervient dans la démarche de VAE sur les points suivants :

L'accompagnement peut être dispensé par Reflx VAE, ou par un AAP, ou tout autre accompagnateur externe à l'organisme, ou par un tiers (cabinet d'accompagnement VAE, indépendant, etc.).

Après examen du dossier, par le référent VAE et la commission de recevabilité des candidatures VAE, un avis est prononcé par le Président de la Commission (acceptation, refus ou recevable sous condition).

Cet avis détermine si le candidat peut poursuivre ou non son parcours de VAE.

L'appréciation globale se fera sur la cohérence entre les expériences du candidat, ses formations et les compétences visées par le titre ou la certification. L'ensemble est reporté sur la partie 7 du Cerfa n° 12818*02 qui est transmise à Reflx VAE, à l'AAP et/ou au candidat.



Jury, comment ça fonctionne ?

Le jury de la certification est composé de :



Le jury de certification

Ce jury a la responsabilité de **délivrer ou non la certification aux candidats**, en se basant sur les résultats donnés par le jury d'évaluation ainsi que les évaluations antérieures, le cas échéant. Son objectif principal est de décider si la personne remplit les critères requis pour obtenir les blocs de compétences et/ou la certification visée dans son intégralité ou de manière partielle.



Le jury d'évaluation du titre

« dès lors qu'il a été prévu d'en nommer un dans le cadre de la présentation de la certification à France compétences »

Son **rôle** est d'apprécier la prestation des candidats lors de la ou des évaluations certificatives et d'attester de l'acquisition de leurs compétences au regard des référentiels de la certification visée.



Le jury d'évaluation du bloc

Il s'agit d'un jury de **certification spécifique**. Sa composition est différente du jury de la certification professionnelle. Il est composé de **2 membres professionnels externes** et **1 interne** à l'Efrei. Ses trois membres remplissent les mêmes conditions que celles précisées pour les membres du jury de certification ou d'évaluation garantissant ainsi la collégialité et l'indépendance.



L'Efrei reçoit le dossier de validation complété et le transmet au jury de certification. Elle convoque le jury selon les modalités prévues par le Référentiel du titre et le règlement spécifique. Les membres du jury évaluent le candidat sur le bloc visé ou sur l'ensemble du titre au regard de la demande du candidat en prenant en compte le dossier de validation que le candidat a préalablement renseigné et l'entretien, mené avec le candidat sur la base des activités professionnelles réalisées lors de son parcours professionnel.

À partir des éléments du dossier du candidat et de l'entretien, le jury délibère et propose au jury de certification :

- Soit de valider la totalité des blocs de compétences requis pour la validation totale de la certification ;
- Soit de valider uniquement certains blocs de compétences (validation partielle) ;
- Soit de ne valider aucun bloc de compétences (refus de validation).

Intervention du jury de certification

Le jury de certification acte sa décision de validation totale, partielle ou refus de certification et l'entérine dans le PV de jury.

L'Efrei communique ensuite les résultats aux candidats et / ou à l'AAP si un accord formel a été notifié par le candidat dans les mêmes conditions prévues pour les autres voies d'accès à la certification (voir règlements général et spécifique de la certification).

Dans le cas où le jury de certification délivre au candidat uniquement certains blocs de compétences, un certificat de validation par bloc est fourni au candidat. Ce dernier reprend l'ensemble des

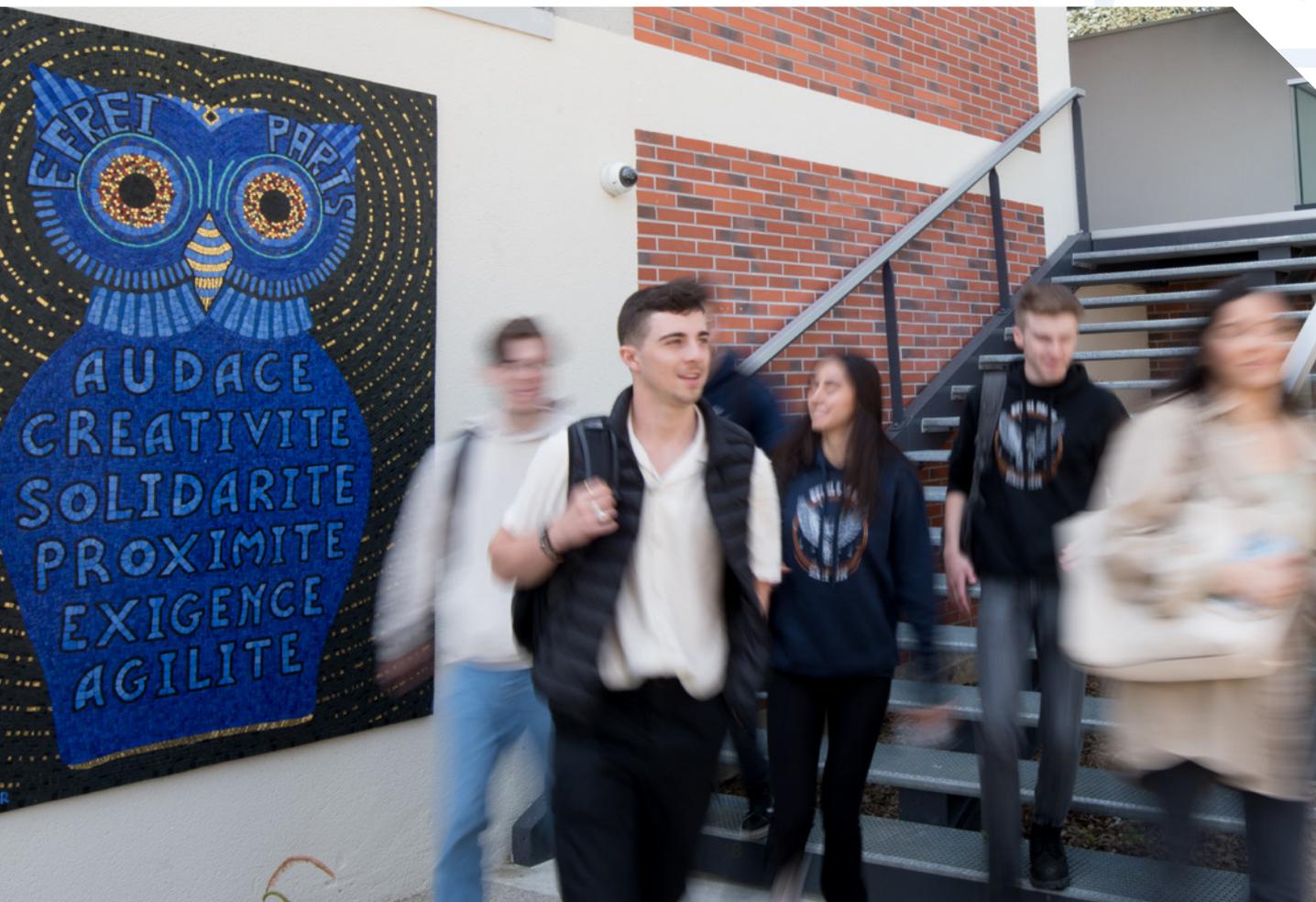
éléments obligatoires du parchemin en conformité avec les dernières recommandations de France compétences.

Le candidat peut :

- Soit suivre une formation complémentaire visant le ou les blocs manquants dans le cadre de la modulation VAE, formation continue ou mobilisation des blocs ;
- Soit compléter son expérience professionnelle afin de développer les compétences qui lui manquent. Les blocs de compétences acquis le sont définitivement et donne lieu à un certificat de bloc.

13 Règlement intérieur

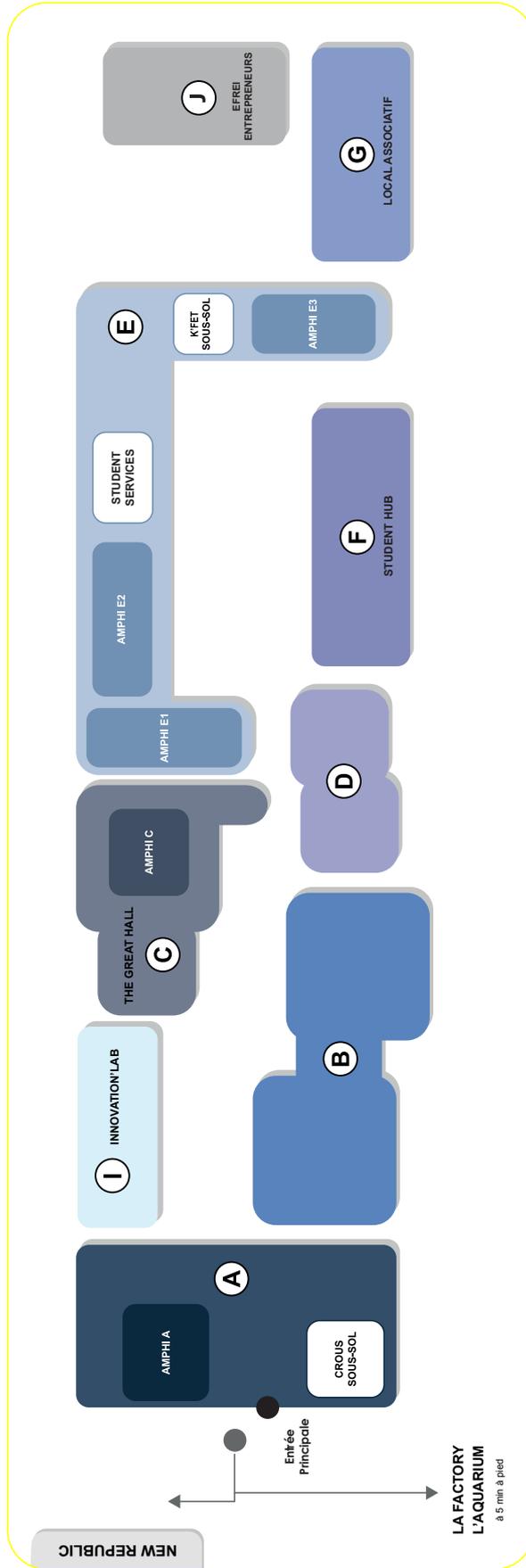
Le règlement intérieur de l'Efrei, joint en annexe, est applicable à la VAE.



Plan du site physique



La Maison



A	Accueil Amphi A001 Direction des études Services International Pôle Réussite Étudiante Direction RSE et Juridique Career Center Research Lab Restaurant CROUS	C	Amphi C001 Finance Direction Générale Informatique Ressources Humaines	E	Amphis E001, E002, E003 Student Services Planification & Exams Services Généraux & Campus Reprographie K'fet	G	Bureau des étudiants (BDE) SEPEFREI (Junior entreprise) Club Rezo
B	Départements scientifiques (Mathématiques, informatique, Physique-électronique)	D	Promotion & Admissions Services Communication Vie associative Relations Entreprises	F	Associations étudiantes Espaces de coworking	I	InnovationLab
						J	Incubateur EFREI entrepreneurs

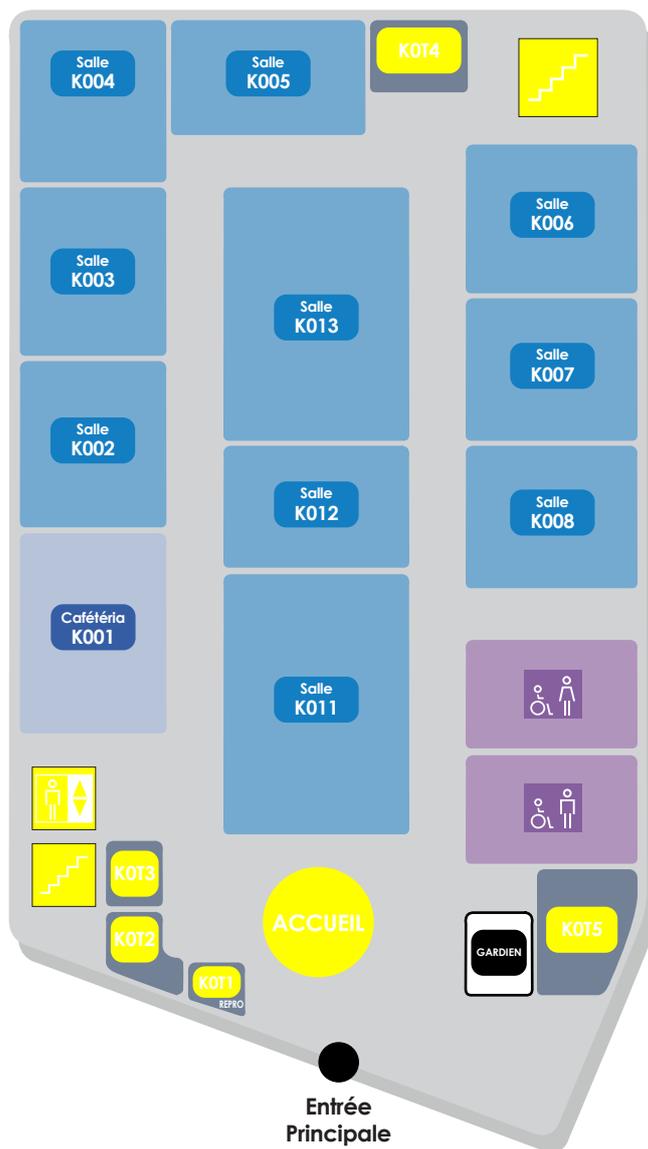
L'Aquarium

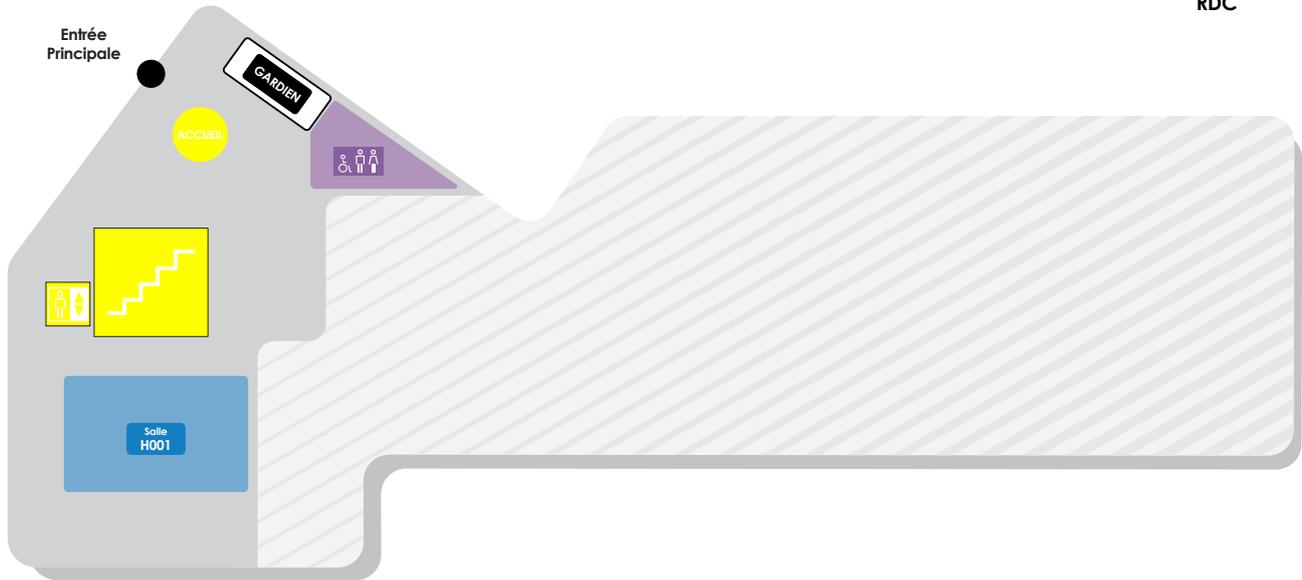
1^{er} étage



L'Aquarium

RDC





La Factory

3^{ème} étage



La Factory

4^{ème} étage



Infos pratiques



Financer ses études

[Voir sur le site >](#)



Se loger

[Voir sur le site >](#)



S'équiper

[Voir sur le site >](#)



Réductions étudiantes

[Voir sur le site >](#)



Restauration / CROUS

[Voir sur le site >](#)



Efrei for good

[Voir sur le site >](#)

Rejoignez-nous

Paris

01 88 28 90 01

Bordeaux

05 82 06 01 62

admissions@efrei.fr

Rendez-vous sur

efrei.fr